

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 10 (1920)

Heft: 1-3

Rubrik: Vieilles prières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wenn die Knaben so recht viel an Eiern, Schmalz, Geld gesammelt hatten, so holten sie Abends die Mädchen, dann wurde gekocht, geschmaust und der Pfingsttag gehalten.

Vieilles prières.

Les deux prières qu'on va lire nous ont été obligamment communiquées par Melle. S. ROSSELET, Les Verrières. Elles proviennent d'une personne habitant le village des Bayards (Neuchâtel). Nous avons respecté l'orthographe du manuscrit.
J. R.

1. Prière pour les entorces.

Pour faire la prière il faut se déchausé du pied gauche pour faire la croix avec le grôt doit du pied gauche sur la jointe adomagé. Vous nommé le non pour qu'y vous la faite et vous dite: Au nom du père et du fils entété — vous faites la † — entété † et sont père entété † entété † au nom du père, du fils et du saint esprit, amen. La prière se fait trois fois. S'y toute foi il se trouve des jointes que l'on ne peut pas touché avec le pied l'on peut servir la main gauche en fesent toujour bien la † comme il et dit sur les jointes.

Il dit que l'on ne peut pas la remétre à plus vieux que lui.

(signé) Cs MONTANDON.

Cette prière, sous une forme un peut différente est indiquée par ROSSAT¹⁾ qui l'a reçue de Charmoille (Jura Bernois).

2. Prière pour la taquet.

Pour faire la prière vous entrez le pied gauche le premié dans lécurie de la bête et vous allez du côté gauche de la bête ensuite vous posé la main sur la croisé des cornes en disent: Au nom du père et du fils feu chaux feu froid feu ardent feu brûlan feu volant ainsi faudràt il perdre la chaleur comme Judât perdit sa couleur le jour du grand vandredi au nom du père du fils et du saint esprit amen.

On fait la prière trois fois chaque foi lon promène la main tout le lon de la bête jusqu'au bout de la ceux en la lui tirent un peut. La prière faite il faut la seigné.

D'après notre correspondante, la maladie du bétail désignée anciennement sous le nom de „taquet“ se nomme aujourd'hui „cric“ dans les montagnes neuchâteloises; elle atteint les porcs et les vaches. Elle est produite par un ver qui se loge dans le cerveau. (Il s'agit sans doute du *tournis*; maladie atteignant les espèces ovines et bovines, occasionnée par le développement d'un ver cestode [Cœnure] à la surface ou dans l'intérieur du cerveau. J. R.)

Recette agricole.

- a) Quand la lune croît, semer les plantes qui montent (céréales, légumes verts etc.).
- b) Quand la lune décroît, semer les plantes qui descendent dans la terre (carottes, raves etc.).
- c) Semer les petits choux le 100^e jour de l'année.

¹⁾ Voir Arch. XVIII. p. 117.